

Section de l'OISE

Beauvais, le 07 janvier 2010

LES REPRESENTANTS FO DGFIP DE L'OISE VOUS SOUHAITENT UNE BONNE ANNEE 2010

C.H.S.- DI. Du 07 janvier 2010

Le Comité d'Hygiène et de Sécurité Départemental Interdirectionnel de l'OISE s'est réuni à BEAUVAIS le 07 janvier 2010, avec comme ordre du jour :

- 1/ Approbation du procès-verbal de la réunion du 09/10/2009
- 2/ Présentation des documents uniques d'évaluation des risques professionnels « DUERP »
- 3/ Présentation des résultats de l'étude relative aux Dossiers Techniques Amiante « DTA »
- 4/ Présentation du projet des plans immobiliers du Centre des Finances Publiques de Compiègne
- 5/ Questions diverses.

L'approbation du PV du CHS-DI du 09/10/2009

FO DGFIP sollicite la modification du PV du 09/10/2009 sur les points suivants :

1/ FO DGFIP avait distribué, lors de ce CHS-DI du 09/10/2009, l'ensemble de ses interventions concernant le projet immobilier de Compiègne et demandé à ce que ces derniers soient annexés au procès verbal. RAPPELONS QUE CETTE PRESENTATION AVAIT ETE FAITE AUX AGENTS LE 02/07/2009.

2/ page 6 « M CRABIE..... et FO DGFIP souhaitent connaître la suite donnée à la demande de devis sur l'installation d'un miroir et d'un détecteur de piétons à la sortie du parking de Compiègne »

3/ Page 8 « Mme THIEL souhaite que les projets immobiliers soient présentés au CHS/DI de l'Oise pour AVIS (décret n°92-453 du 28/05/1982 modifié article 30). Sur le site de Compiègne, les plans présentés aux agents le 02/07/2009 ont depuis été modifiés en tenant compte des observations des chefs de service, des agents, MAIS n'ont pas été présentés au CHS-DI de l'Oise, aux experts et à l'ensemble des agents .

De plus, FO DGFIP sollicite le maintien des digicodes à l'entrée de chaque service et / ou une mise en place de badge immeuble, permettant la libre circulation des agents .« La sécurité du bâtiment s'impose avant tout aux usagers reçus sur le site »

4/ Page 9 FO DGFIP rappelle que le CHS-DI de l'OISE n'a pas été destinataire des plans modifiés de Creil – plans présenté au CHS-DI le 09-04-2009 et refusés par FO DGFIP (absence de m² par agents, plan de prévention etc...)

2/ Présentation des DUERP

Il va falloir nous habituer à cette appellation, car le Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels «DUERP », présent depuis plusieurs années dans le privé, arrive dans nos administrations financières.

Ainsi ont été présentés le DUERP des DOUANES sur les trois départements picards, de la TRESORERIE GENERALE et de la DSF de l'OISE. Le recensement des risques professionnels et sa hiérarchisation ont été évoqués lors de ce CHS-DI.

Quelques observations sur le DUERP par FO DGFIP :

- Pour les agents amenés à effectuer des sorties sur le terrain et suite au recensement effectué, les demandes de trousse de 1^{er} secours peuvent être financées par les services sociaux.
- Nettoyage par la société ONET (marché national, PICARDIE/CHAMPAGNE): les problèmes doivent remonter auprès des chefs de service, mais être aussi inscrits sur le registre hygiène et sécurité de chaque site. La signature des nouveaux contrats doit intervenir entre mars et avril 2010. Il semblerait que dans la convention, la société ONET s'engage à une obligation de résultat et non à une obligation horaire (temps nettoyage). A SUIVRE. Rappelons que nos poubelles sont ramassées une fois par mois dans certaines toilettes. !!!
- FO DGFIP a demandé une présentation, en CHS DI, de l'entretien des VMC des différents sites.
- FO DGFIP a obtenu que soit mis en place une formation à la gestion des conflits Le médecin de prévention et le président du CHS-DI se renseignent auprès de la société GERFO sur la faisabilité de cette demande.

FO DGFIP a émis un avis favorable sur cette 1^{ère} présentation des Documents Uniques d'Evaluation des Risques Professionnels.

FO DGFIP veillera à son suivi.

Prochain point d'étape : la présentation du programme de prévention dans chaque direction.

3/ Présentation des résultats des DTA

Le Diagnostic Technique Amiante a appelé les observations suivantes de FO DGFIP.

1/ concernant la trésorerie de NOAILLES, FO DGFIP s'est interrogé sur la présence d'amiante dans le local archive. Le 14/01/2008, la SOCOTEC a classé ce site prioritaire et non différable.

L'administration indique que se site est classé en priorité n°1, rénovation en cours. Précision a été faite que ce local est fermé donc non accessible et est situé en bout de bâtiment au 1^{er} étage. Nous avons proposé la mise en place d'une signalétique AMIANTE – proposition retenue.

FO DGFIP a sollicité les DTA des sites de Crépy en Valois et de Breteuil. Bâtiments pour lesquels notre administration est locataire.

FO DGFIP souhaite des précisons sur le DTA des trésoreries de COMPIEGNE (absence d'information !!!!!).

4/ Présentation des projets immobiliers de Compiègne

Le président s'est excusé de ne pas avoir communiqué les plans. Une nouvelle présentation s'effectuera lors du prochain CHS-DI du 28/01/2010.

Pour info, le cabinet LBE Ingénierie présentera ces modifications à la DSF le 11/01/2010.

Le DSF présentera ces plans le 18/01/2010 par service aux agents de Compiègne. FO DGFIP a demandé que le phasage des travaux immobiliers et les plans modifiés soient communiqués à la prochaine réunion du CHS-DI prévu le 28/01/2010. La même demande a été faite pour le site de Creil.

Questions diverses

FO DGFIP est intervenu sur la trésorerie de PONT ST MAXENCE où un problème de fermeture engendre un manque de sécurité. L'administration a pris acte de ce signalement et une suite sera donnée au prochain CHS-DI.

FO DGFIP a demandé une formation à la conduite automobile « type CENTAURE »

pour les agents effectuant des sorties sur le terrain.

FO DGFIP a rappelé les conditions rapides du transfert des dossiers professionnels vivants (c'est à dire utilisé au quotidien par les agents) du Service des Impôts des Entreprises de Compiègne NORD. Ces derniers sont dorénavant situés au « rez de jardin ». Les collègues sont obligés de descendre 2 étages pour y accéder (augmentation du risque de chute). Par ailleurs, le nouveau local est sale, sans chauffage et mal éclairé.

De plus, les agents ont sollicité la mise en place d'un digicode à l'entrée.

Le Président s'est engagé à faire nettoyer le local, améliorer l'éclairage et effectuer la mise en route des radiateur. L'ACMO est favorable à l'installation d'un DIGICODE.

FO DGFIP a demandé une formation habilitation électrique pour les agents du service informatique « CMIB »et agents de service de la Trésorerie Générale.

A la demande des agents de service de la Trésorerie Générale, FO DGFIP a demandé la construction d'un local poubelle, pour améliorer la circulation dans le couloir (où sont actuellement entreposées les poubelles) et l'accès à la porte de sortie.

Vos représentants FO en CHS:

THIEL Lydia, SIE Compiègne Nord SYS Patrick, TG SRA COUTARD Sylvie, TG (ERD) VALEYRIE Olivier, TG (Rec contentieux)



BULLETIN D'ADHESION:

Nom:

Prénom:

Grade:

Echelon:

Poste:

A retourner à Maryse COZETTE TP Creil Male